

Le problème de la coexistence pacifique au Canada : un dialogue de sourds ?

Jean Dalpé

Volume 32, Number 1, 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1103511ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1103511ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0004-6027 (print)

2817-3465 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dalpé, J. (1964). Le problème de la coexistence pacifique au Canada : un dialogue de sourds ? *Assurances*, 32(1), 19–23. <https://doi.org/10.7202/1103511ar>

Le problème de la coexistence pacifique au Canada: un dialogue de sourds?

par

JEAN DALPÉ

19

Je n'ai jamais été séparatiste, disait récemment le chanoine Groulx à un journaliste venu l'interviewer.¹ Cela surprendra certains; mais je pense que l'affirmation est exacte. Je ne le suis pas moi-même. Je crois qu'il est possible, en effet, de maintenir la province de Québec dans le cadre de la Confédération, à certaines conditions cependant. C'est sur celles-ci que je voudrais revenir² après avoir constaté récemment un fait nouveau qui confirme des impressions anciennes. Ce fait, ce sont les discussions qui ont eu lieu à la télévision entre quatre représentants de la province de Québec et des habitants des diverses villes qu'ils ont visitées de l'Atlantique au Pacifique, à la demande de Radio-Canada. Il y avait là des hommes de bonne volonté venus discuter de la coexistence pacifique entre les deux groupes ethniques au Canada. Dans l'ensemble, la discussion a eu lieu sur le plan d'une parfaite urbanité, avec un désir évident de comprendre, mais aussi avec un certain agacement de part et d'autre. Les uns,

¹ Avez-vous déjà été séparatiste, lui demande monsieur Conrad Langlois, journaliste à "La Patrie"? "Non, jamais. Le mot même me déplaisait. Ce que nous prêchions, mon équipe et moi, du temps de l'Action Française", de 1916 à 1922, c'était qu'advenant la rupture possible de la Confédération, parce qu'il y avait désaccord entre l'Est et l'Ouest, il serait peut-être possible pour le Québec de se séparer. Bourassa lui-même penchait vers cette solution. Nous demandions la plus grande autonomie possible pour le Québec. Je me pose la même question aujourd'hui: la survivance est-elle possible dans la Confédération, et serait-elle possible en dehors de la Confédération? Je ne le sais pas. Mais j'incline plutôt vers la survivance hors de la Confédération, à la condition, bien entendu, d'en sortir sans recourir à la violence".

² Un autre collaborateur de la revue "Assurances" a déjà exprimé son opinion sous le titre "Le séparatisme larvé", dans le numéro de juillet 1962.

20

en toute bonne foi, paraissent incapables de saisir de quoi se plaignaient les autres. Pour eux, tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Ils ne paraissent pas pouvoir comprendre d'abord qu'on voulut parler autre chose que l'anglais dans un continent où l'immense majorité est anglophone. Ils ne semblaient pas non plus concevoir qu'on puisse s'exprimer en une autre langue que celle de la majorité, puisque c'est elle seule qui permet d'arriver à quoi que ce soit d'important. On sentait très bien cependant combien peu ils étaient renseignés sur les désirs de ces cinq millions de Canadiens qui, malgré la logique du nombre, s'obstinent à parler une langue et à se former dans une discipline qu'ils considèrent les leurs, et dont ils veulent faire reconnaître l'usage par les autres Canadiens, malgré l'illogisme apparent d'une situation que certains jugent indéfendable au strict point de vue pratique. Si, malgré tout, vous vous obstinez à parler votre langue, semblaient dire les anglophones, il faut que vous subissiez les conséquences de votre attitude. Or, le problème, c'est justement:

a) que le groupe francophone veut qu'on reconnaisse l'usage de sa langue dans la province de Québec et à l'étranger. Il ne veut plus avoir l'impression d'être à l'étranger dans son propre pays. Il ne veut plus être jugé en fonction de sa plus ou moins grande connaissance de l'anglais pour réussir. Il ne veut plus, enfin, que les portes lui soient fermées ou ouvertes selon qu'il est ou non formé à l'anglaise ou tout au moins capable de penser, d'agir ou de juger à l'anglaise.

b) qu'à tort ou à raison, le francophone a l'impression que les portes des grandes entreprises lui sont à peu près toutes fermées. Si, malgré tout il y est admis, il ne veut plus qu'une fois entré, il ait l'impression que, pour monter, il doit cesser d'être ce qu'il est et devenir ce qu'on désire qu'il soit en fonction du standard établi par ses maîtres. Il ne veut

plus avoir l'impression que presque toutes les avenues lui sont fermées et que, de toute manière, il ne dépassera jamais un niveau bas ou moyen — celui de la vente, par exemple. Il ne veut pas, en somme, être traité comme un parent pauvre, comme un associé de troisième zone, à qui on permet de monter à un certain niveau simplement parce qu'un groupe politique l'appuie, parce qu'une campagne collective se déclenche, parce qu'on doit céder sous la force d'une opinion publique qui mettra le parti en danger lors des prochaines élections.

21

Entre les deux groupes prenant part au débat télévisé, l'incompréhension était manifeste. On avait presque l'impression d'un dialogue de sourds; non pas que la traduction simultanée ne fût pas bien faite, mais simplement parce que les points de vue étaient vraiment trop opposés. Que sont ces gens jamais satisfaits, semblait-on dire; ces gens à qui on a pourtant donné le droit dans une province de parler leur langue et qui nous reprochent de ne pas vouloir nous exprimer comme eux, de ne pas se sentir chez eux parce qu'au-delà de la province de Québec, ils doivent employer notre langue. Si on sentait l'incompréhension mutuelle, on avait aussi l'impression de points de vue inconciliables, sinon d'éléments irréconciliables. C'est dans cette incompréhension foncière qu'est le drame, à mon avis. Si la Confédération doit durer au-delà du centenaire, il faut trouver une solution, sans quoi le point de vue de l'indépendance du Québec prévaudra. Ne nous demandez pas s'il est possible de s'entendre, affirmait le représentant des séparatistes au colloque. L'indépendance, nous l'aurons. Nous n'aurons même pas besoin de votre aide, vous qui êtes de l'autre côté de la barrière. Nous créerons une opinion qui la demandera et nous ferons élire des députés qui l'obtiendront. Il est inutile de dire que pareils propos ne facilitaient pas le dialogue. D'autant plus, qu'ils étaient tenus avec fermeté par un homme intelligent, doué

d'une facilité d'expression et d'une précision de pensée assez remarquables.



Le problème immédiat me semble être d'essayer de modérer la fougue séparatiste et de faire comprendre à l'opinion anglaise:

- a) ce que désire le groupe francophone;
- 22 b) que quelque chose de sérieux doit être fait avant qu'il ne soit trop tard.

C'est par la presse, la télévision et la radio que l'opinion peut être renseignée. Or la difficulté, c'est que jusqu'ici l'opinion publique a été façonnée chez les anglophones par ce qu'on a bien voulu lui exposer. La plus grande partie de la population est unilingue. Elle ne peut, en toute bonne foi, que comprendre ce qu'on lui dit et de la manière dont on le lui dit. La presse voudra-t-elle essayer de ne pas être parti-pris, de bien exposer le point de vue de l'autre groupe? Voudra-t-elle ne pas s'objecter sans discussion, a priori, ne pas s'indigner, ne pas soulever une opinion déjà agacée, énervée, qui est convaincue d'avoir raison par deux siècles d'isolement, de cohabitation sans heurts trop avoués, mais sans autre collaboration que la volonté du plus fort? On peut le souhaiter, mais sans grande chance de succès. Et, cependant, c'est la condition même du statu quo constitutionnel. Les francophones ne sont plus les braves gens, statiques ou résignés qu'ils ont été longtemps, avec des soubresauts périodiques. La jeune génération, en particulier, est agacée, sinon exaspérée. Elle ne veut plus continuer à tout accepter. Elle est très tentée de suivre ceux qui voient l'avenir du groupe dans le séparatisme. L'autre génération est partagée, mais il suffirait d'une crise grave pour lui faire prendre parti. Aussi, croyons-nous que les gens de bonne volonté doivent agir le plus tôt possible. S'ils doivent faire entendre

des paroles de conciliation, ils doivent surtout trouver des solutions à base de compromis sans doute, mais sans sacrifier l'essence même du problème. Sans quoi, il sera trop tard.

Il sera extrêmement intéressant de voir à quelles conclusions viendra la Commission Dunton-Laurendeau, qui enquête sur le problème en ce moment. Il faut placer en elle un très grand espoir. Si elle ne réussissait à rien ou à peu de chose, la porte serait ouverte à toutes les exagérations et à toutes les violences.

23

Soulignons, cependant, que le problème ne sera vraiment soluble que si, de part et d'autre, les intéressés acceptent de l'aborder avec la bonne volonté la plus entière et avec un esprit de coopération qui doit dépasser les cadres ordinaires de la bonne entente d'autrefois. Le temps des mots aimables est révolu. Il faut donner aux jeunes une impression de sincérité, de dynamisme, un désir d'agir et d'obtenir des résultats immédiats.¹

¹ Certains anglophones commencent à ouvrir les yeux. Voici, par exemple, ce qu'écrivait Leslie Roberts dans le "Montreal Star" du 11 avril: "Much that is happening in Quebec is positive. As for myself, I rejoice that the French-Canadian people are on the march and all of a sudden have become the most forward-looking people in the country. Today Montreal is the most dynamic city in the Western world."

D'autre part, la presse française s'intéresse aussi au problème. Ainsi, Raymond Aron écrit dans "Le Figaro": "Il reste aux Canadiens anglais à se voir eux-mêmes tels que les voient leurs compatriotes de langue française, autrement dit à surmonter l'expérience de deux siècles. Il est peu d'exemples dans l'histoire d'une telle sagesse ou peut-être faudrait-il dire d'un tel courage".

Les rapports financiers des sociétés.

Ceux-ci continuent d'être une source de documentation sur les affaires en général au Canada. Présentés sous une forme très attrayante, ils donnent, en effet, des renseignements non seulement sur la société dont ils résument les résultats, mais sur le domaine dont elle fait partie. Nous avons sous les yeux les états de la Bell Telephone, de la Banque Canadienne Nationale, du Trust général du Canada, de la Compagnie Price, de l'Imperial Oil, de l'Union Canadienne et de l'Insurance Company of North America, qui sont, à ce point de vue, une excellente et fort attrayante source de documentation. J.H.